

STRATÉGIE POUR L'INTÉGRATION DES ARTS ET DE LA CULTURE DANS LA SOCIÉTÉ ACADIENNE



**POLITIQUE CULTURELLE STRATÉGIE LOCALE SOUTIEN
ACCOMPAGNEMENT ARTS ÉDUCATION PARTICIPATION
CRÉATIVITÉ COMMUNAUTÉ DÉVELOPPEMENT DURABLE
IDENTITÉ PLANIFICATION TRANSVERSAL PATRIMOINE**

1. Contexte

Le peuple acadien, un des peuples fondateurs du Canada, a connu une histoire mouvementée marquée par une déportation massive de 1755 à 1763. Dispersés en Nouvelle-Angleterre, Louisiane, France, Québec, dans les Caraïbes et ailleurs au monde, certains Acadiens et Acadiennes ont progressivement réintégré une partie de leur territoire de l'Est du Canada et se sont dotés au 19^e siècle d'institutions et d'organismes de développement francophones.

Aujourd'hui, le Nouveau-Brunswick compte 53 municipalités acadiennes et près de 250 000 francophones qui constituent 33 % de la population de la seule province canadienne officiellement

¹ Lancement de la Stratégie globale pour l'intégration des arts et de la culture dans la société acadienne au Nouveau-Brunswick en 2009. Photo: Yvon Cormier

bilingue. La province est composée de deux communautés de langues officielles, l'une anglophone majoritaire et l'autre francophone minoritaire. Cette réalité engendre d'importants défis pour la communauté acadienne qui évolue dans un environnement où le contact avec la culture d'expression anglaise prédomine, rendant ainsi de plus en plus difficile la transmission de la langue et l'appropriation de la culture d'expression française par les jeunes de la province. À cela s'ajoute l'exode d'une partie de la population rurale francophone du nord vers les régions urbaines à majorité anglophone du sud.

C'est dans une urgence d'agir en matière de gouvernance locale inclusive et de renforcement linguistique et culturel que s'est développée la Stratégie globale pour l'intégration des arts et de la culture dans la société acadienne au Nouveau-Brunswick.

Cette Stratégie émane de la Convention nationale de la Société acadienne du Nouveau-Brunswick de 2004. 600 délégués de toutes les sphères de la société y reconnaissent unanimement le rôle fondamental des arts, de la culture et du patrimoine dans le développement durable, et adoptent cette recommandation : *« Compte tenu du fait que les arts et la culture sont un vecteur fondamental du développement durable de l'Acadie, il est recommandé que soient organisés des États généraux des arts et de la culture afin que soient élaborées une vision et des stratégies d'action communes qui tiennent compte des éléments discutés pendant la Convention. »*

En 2004, forte de ses réalisations et du rayonnement des artistes, l'Association acadienne des artistes professionnel.le.s du Nouveau-Brunswick a reçu de la société civile le mandat de porter la réalisation d'États généraux des arts et de la culture. Pour ce faire, l'AAAPNB décide de convier l'ensemble des secteurs de la société à réfléchir à la contribution des arts et de la culture au développement de l'Acadie. C'est pour pérenniser et développer cette communauté et pour assurer une démocratisation culturelle que ce projet de Stratégie globale est né.

LA COMMUNAUTÉ ARTISTIQUE SOUHAITE SE Doter D'UNE VISION
PORTEUSE D'INITIATIVES STRUCTURANTES ARRIMÉES À TOUTES LES
SPHÈRES DE LA SOCIÉTÉ.

2. Le Nouveau-Brunswick et la culture

La Stratégie globale a entre autres influencé l'élaboration et la mise en action de politiques culturelles municipales et provinciales, avec l'utilisation d'un vocabulaire commun et l'inclusion de concepts favorisant l'intégration des arts et de la culture dans la société (aménagement culturel du territoire, médiation culturelle, etc.).

De façon générale, la Stratégie globale est un plan d'action permettant à tous les secteurs de la société d'atteindre les objectifs stratégiques communs. Sept stratégies sectorielles énoncent une vision, les principaux enjeux, des résultats visés à court, moyen et long terme, des moyens et des actions à privilégier, ainsi que les organismes porteurs et les principaux partenaires interpellés par leur mise en œuvre.

Les États généraux des arts et de la culture dans la société acadienne au Nouveau-Brunswick amorcés en 2004 rejoignent complètement les principes, engagements et recommandations de l'Agenda 21 de la culture. Le projet rejoint particulièrement les thématiques suivantes de « Culture 21 : Actions » :

1. Droits culturels : soutien des droits culturels d'une minorité culturelle qui connaît des difficultés dans la vitalité et la transmission culturelle ;
2. Patrimoine, diversité et créativité : mise en place d'un comité de travail sur le statut de l'artiste tenant compte de la diversité et des enjeux de la création ;



2

3. Culture et éducation : création de liens avec le système éducatif et reconnaissance du rôle fondamental des arts et de la culture dans la réussite éducative et la construction identitaire;
4. Culture et environnement : utilisation des arts et de la culture comme moyen de mobilisation pour promouvoir des actions écologiques ;
7. Culture, planification urbaine et espace public : stratégie sur l'aménagement culturel du territoire ;
8. Culture, information et savoir : actions pour assurer l'avenir des médias communautaires (radios, journaux, etc.) ;
9. Gouvernance culturelle : transversalité, horizontalité et participation à la démarche, avec une gouvernance décloisonnée entre milieux, et une coordination régionale entre acteurs municipaux, donnant une place centrale aux citoyens, et coordonnée par une organisation de la société civile, soit l'AAAPNB.

La démarche cherche à faire de la culture un moteur de développement durable de l'Acadie du Nouveau-Brunswick, rejoignant ainsi la vision de l'A21C et de C21A.

3. Objectifs et mise en œuvre du projet

1.1. Objectifs principaux et spécifiques

Inscrire les arts, la culture et le patrimoine au cœur du développement durable de l'Acadie du Nouveau-Brunswick afin de renforcer l'identité culturelle des citoyens, engager les gouvernements locaux et les territoires dans une réelle prise en charge de leur développement, améliorer le statut socioéconomique des artistes professionnels et favoriser une valorisation de la diversité culturelle : Il s'agit de mobiliser les forces vives de la société dans un exercice d'appropriation et de démocratisation culturelle tout en engageant les instances politiques dans la mise en œuvre de modèles et de stratégies structurantes incarnant cette vision.

1.2. Principales étapes

² Performances artistiques lors du Forum sur l'artiste créateur. 2006

Les États généraux

Lancée en 2004 avec les États généraux des arts et de la culture dans la société acadienne au Nouveau-Brunswick, la démarche amène tous les secteurs de la société civile (socioéconomique, éducation, enseignement supérieur, économie, municipalités, jeunesse, femmes, santé et mieux-être, communications, arts et culture, musées et patrimoine), ainsi que les différents paliers gouvernementaux (fédéral, provincial, municipal) à travailler ensemble durant cinq ans à l'élaboration de cette stratégie dans un grand processus de concertation collective et participative impliquant plus de mille personnes.

Après quelques années de travail, 54 recommandations ont été déposées en 2007 lors du Grand rassemblement des États généraux et ont été adoptées à l'unanimité par le millier de participants. Sept stratégies sectorielles ont ainsi été identifiées et adoptées :

- le développement de l'artiste professionnel
- le développement de l'organisation artistique et culturelle
- l'intégration des arts et culture en éducation
- l'intégration des arts et culture dans la communauté par l'aménagement culturel du territoire
- l'amélioration de la circulation et de la promotion des artistes, œuvres et produits culturels
- la recherche et le développement en arts et culture
- et l'amélioration du positionnement et du rayonnement des arts et culture.

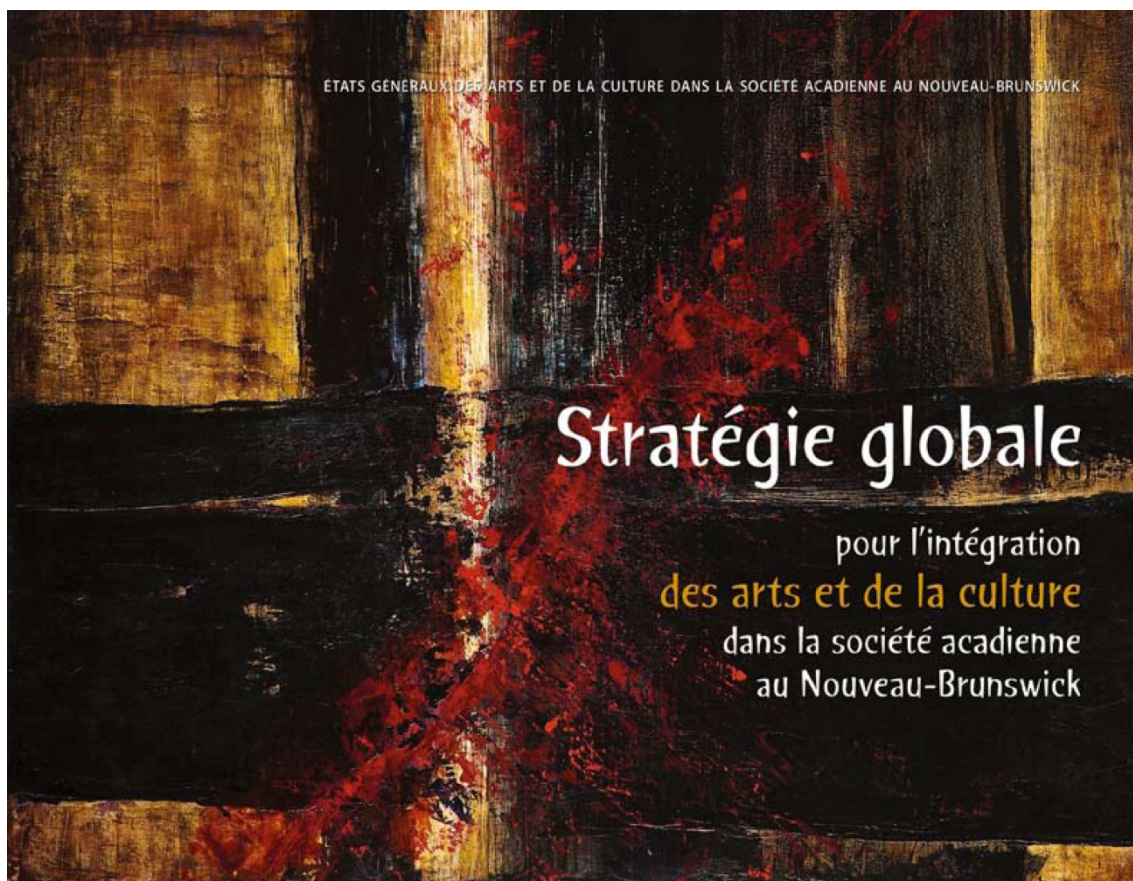
Depuis 2009, ces stratégies sectorielles de cette politique culturelle « nationale » guident les municipalités francophones, les organisations de la société civile et leurs partenaires gouvernementaux dans leurs actions. Coordonnée par l'Association acadienne des artistes professionnels du Nouveau-Brunswick, elle mobilise près d'une cinquantaine d'organisations partenaires et leurs membres engagés dans une réelle intégration des arts, de la culture et du patrimoine et a permis la réalisation de plusieurs centaines d'actions, pour assurer le développement durable du peuple acadien.

AVEC UNE URGENCE EN MATIÈRE DE GOUVERNANCE LOCALE INCLUSIVE
ET DE RENFORCEMENT LINGUISTIQUE ET CULTUREL, S'EST DÉVELOPPÉE
LA STRATÉGIE GLOBALE.

Mise en œuvre de la Stratégie globale

Suite au lancement de la Stratégie globale en 2009, l'AAAPNB reçoit le mandat de porter sa mise en œuvre. Depuis, elle s'emploie à accompagner les partenaires dans la réalisation des actions, à assurer l'animation et la coordination avec les différentes tables de concertation, et réalise un travail de promotion, reddition de comptes et suivi politique de la Stratégie. 52 municipalités dont une trentaine impliquées activement, six ministères provinciaux, un ministère fédéral et plus d'une quarantaine d'organismes rejoignant plusieurs milliers de citoyens, participent à la mise en œuvre de la Stratégie, ce qui a permis notamment :

- l'augmentation du nombre de municipalités acadiennes dotées de politiques culturelles;
- la création d'outils de formation destinés aux municipalités ;
- la création du conseil des ressources humaines du secteur culture;
- le renouvellement de la politique culturelle du Nouveau-Brunswick;
- la création de tables de concertation multisectorielles permanentes (notamment « aménagement culturel du territoire » et « éducation, arts et culture »);
- l'adoption de la Politique d'aménagement linguistique et culturel;
- la création et mise sur pied d'écoles communautaires;
- la tenue du Forum provincial sur la médiation culturelle;
- l'intégration des valeurs liées à l'aménagement culturel du territoire et aux principes de l'A21C.



3

4. Impacts

1.1. Impacts directs

Impacts sur le gouvernement local

Les municipalités font face à d'importants défis en matière d'attraction et de rétention de la population, et sont constamment à la recherche de solutions concrètes pour accroître la participation citoyenne et le bien-être de la population. La mise en œuvre de la Stratégie globale a un réel impact sur leur capacité à répondre de manière innovante aux enjeux touchant la qualité de vie, le tourisme culturel, la préservation du patrimoine et l'aménagement culturel des espaces et territoires. Depuis la mise en œuvre, une douzaine de municipalités acadiennes se sont dotées de politiques culturelles et d'autres sont actuellement en cours d'élaboration.

Impact sur la culture et les agents culturels locaux de la ville/territoire

Les sociétés culturelles, les artistes et les organismes de création, de production, de diffusion et de conservation qui sont souvent les maîtres d'œuvre du développement artistique et culturel dans les municipalités de l'Acadie du Nouveau-Brunswick, sont aujourd'hui davantage reconnus par la population et leur rôle de passeur culturel est mieux valorisé. Grâce aux nombreuses initiatives de perfectionnement professionnel découlant directement de la Stratégie, une meilleure transmission des connaissances et un partage accru d'expertise sont tangibles.

Impact sur le territoire et la population

Enrichie par la démarche des États généraux, l'Acadie bénéficie aujourd'hui d'une meilleure compréhension de la place des arts et de la culture comme pilier de son plein développement. Une prise de conscience a eu lieu sur l'impact des arts, de la culture et du patrimoine sur la construction

³ Couverture de la publication *Stratégie globale pour l'intégration des arts et de la culture dans la société acadienne au Nouveau-Brunswick*, 2009. ISBN 978-2-9811309-0-7

identitaire des jeunes, sur l'aménagement culturel des territoires et sur le maintien de milieux de vie en français. Il existe une meilleure cohésion et davantage de concertation entre les organismes et un décloisonnement entre tous les secteurs de la société civile est tangible.

1.2. Impacts transversaux

L'intégration du concept d'aménagement culturel, la création de tables de concertation multisectorielles permanentes, la participation citoyenne de tous les secteurs de la société ont eu des impacts transversaux dans les domaines économique, social et environnemental. Sur le plan de la construction identitaire, du renforcement linguistique, dans l'amélioration du statut des ressources humaines culturelles et dans le développement des communautés acadiennes, l'impact de la Stratégie globale est vaste et horizontal.

1.3. Évaluation

À la lumière de l'environnement politique, social et culturel actuel, et considérant les nombreuses actions réalisées et leur impact sur les nouvelles politiques publiques, les partenaires évaluent actuellement les résultats obtenus en s'appuyant sur les grilles de mise en œuvre de chacune des stratégies sectorielles dans lesquelles sont identifiés des résultats à court, moyen et long terme.

1.4. Continuité

La Stratégie globale pour l'intégration des arts et de la culture a été adoptée en 2009 pour une période de 10 ans. Son actualisation vise à élaborer la nouvelle feuille de route qui assurera la poursuite de sa mise en œuvre, au moins jusqu'en 2023. Par ailleurs, les initiatives de formation et de perfectionnement professionnel mises en place, et l'engagement des municipalités francophones assurent la continuité du projet.

LA DÉMARCHE CHERCHE À FAIRE DE LA CULTURE UN MOTEUR DE
DÉVELOPPEMENT DURABLE DE L'ACADIE DU NOUVEAU-BRUNSWICK.

5. Autres informations

La région du Nouveau Brunswick a été candidate à la deuxième édition du « Prix International CGLU – Ville de Mexico – Culture 21 » (janvier-mai 2016). Le Jury du Prix a élaboré son rapport final en juin 2016 et a demandé à la Commission culture de CGLU de faire rayonner ce projet comme étant une pratique exemplaire de la mise en œuvre de l'Agenda 21 de la Culture.

Texte approuvé en janvier 2017.

Bonne pratique publiée en janvier 2017.

Cette fiche a été réalisée par Carmen Gibbs, directrice générale, Association acadienne des artistes professionnel.le.s du Nouveau-Brunswick, Nouveau-Brunswick, Canada.

Contact: info (at) aaapnb.ca et carmen.gibbs (at) aaapnb.ca

Web : www.aaapnb.ca